

Procès-verbal
Conseil d'établissement

4.6.2024

Présents : Camille Raffin-Weinlein, Johan Stoeltzlen, Magali Degasne, Julien Duthil, Estelle Bourgoïn, Eric Herrouin, Stephan Maigne, Philippe Loiseau, Marie-Christine Kliess, Henri Zeller, Marie Raymond, Nicolas Roche, Chantal Bousquet, François Cornu, Damien Durrenberger, Stéphanie Bertrand, Florence Deppe-Prugnaud, Nathalie Martin-Morel

Excusés : Christian Clages, Eric Bérenger-Boyeldieu

Désignation du secrétaire de séance : Nathalie Martin-Morel

Ordre du jour :

1. Vérification du quorum et désignation du secrétariat de séance
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 12 mars 2024 (PJ)
4. Rentrée 2024 : structure, effectifs, carte des emplois
5. Statut maternelle
6. Questions budgétaires :
 - 5.1. Budget rectificatif 1
 - 5.2. Frais de scolarité 2025-2026
7. Modification du « *Règlement Intérieur du travail* » (RIT) des personnels de l'école Voltaire.
 - a. Congés des personnels techniques, de service et des ASEM
 - b. Indemnités pour classes vertes
8. Intendance : travaux durant l'été 2024
9. Questions diverses

Ouverture du conseil par Monsieur Cornu. 18h05

1. Approbation de l'ordre du jour

Après correction de l'ordre du jour : questions budgétaires, BR1 et frais de scolarité, approuvé à l'unanimité (9 voix sur 9)

2. Secrétariat de séance :

Nathalie Martin-Morel (personnel administratif, membre de la direction)

3. Adoption du procès-verbal du 12 mars 2024

Le procès-verbal est adopté (9 voix sur 9)

4. Rentrée 2024 :

Le directeur présente la structure à la rentrée 2024 :

18 classes

- 4 maternelle (1PS, 1MS et 2GS)
- 12 élémentaire (2 CP, 2 CE1, 3 CE2, 3 CM1, 2 CM2)
- 2 6^{ème}

M. Duthil indique que, dans 2 ans, il y aura 3 classes de 6^{ème} et demande si un accueil en classe de 5^{ème} est prévu au FG pour l'année d'après ? M. Cornu répond que le Sénat berlinois connaît la situation et que l'administration française est en discussion avec le Senat à ce sujet.

Effectifs :

430 élèves scolarisés en 2024. C'est un record, ce succès est dû au travail de tous les personnels de l'école.

La population de l'école Voltaire se stabilise : moins de départs et donc moins de places à offrir.

La limite par classe est fixée à 25 élèves, mais nous en avons 27 dans chaque 6^{ème} actuellement.

Les demandes de préinscriptions pour une rentrée en septembre 2024 : 203 élèves, 91 élèves sont admis et 112 en liste d'attente. Il devient de plus en plus difficile de rentrer en CP en venant d'une « Kita ». Il est également très difficile de rentrer en MS à l'école maternelle.

M. Cornu : situation difficile à gérer, certains parents qui n'ont pas obtenu de places pour certains de leurs enfants sont désespérés.

Pour trouver plus de locaux rapidement pour accueillir plus d'enfants une réflexion est engagée pour une solution modulaire, la direction a visité la « Platanusschule » dans le quartier de Pankow qui dispose de ce genre de locaux et nous sommes convaincus que cela pourrait être une très bonne solution pour notre école.

Mme Degasne demande pourquoi on ne peut pas faire plusieurs écoles dans la ville de Berlin, comme cela se fait à Londres ? M. Durrenberger répond que les petites écoles de Londres sont à l'origine des écoles ouvertes par des associations de parents. A Berlin il est difficile de trouver des écoles libres ou des terrains vides.

Mme Bousquet souligne les difficultés de pilotage de ces annexes et la nécessité de vérifier que ces établissements ont des personnels qualifiés.

M. Zeller demande à ce qu'on y réfléchisse.

Carte des emplois : Départ de Magali Degasne, Nicolas Dobra, Ulla Zanke, Emeline Maraval, Damien Durrenberger, les services civiques et 3 surveillants.

1 poste de détaché à pourvoir hors délai. On cherche 3 surveillants pour la pause méridienne et la cantine.

Peu de nouveaux personnels en 24-25, plusieurs postes étant repris par des personnels actuellement à temps partiel.

5. Statut maternelle :

Mme Deppe-Prugnaud : le Sénat examine comment cela se passe pour les écoles maternelles françaises dans d'autres « Bundesländer », nous sommes dans une phase pour une reconnaissance particulière de notre maternelle. Avec le « Betriebsnummer » nous allons pouvoir avancer sur la demande des parents (financement par le sénat berlinois : « Kitagutschein »).

6. Questions budgétaires :

6.1. Budget BR1 : l'inflation s'est calmée en 2024 et les projets immobiliers sont toujours en cours. Le BR1 prend en compte le dialogue social. La décision d'augmentation du point d'indice de 2% est à la signature de la directrice de l'AEFE. Augmentation du budget de fonctionnement pour remettre à niveau tous les contrats d'entretien dans les bâtiments (Ci-joint le tableau du BR1 de Mme Bertrand).

6.2. Frais de scolarité 25-26 : l'AEFE demande de prendre en compte l'inflation des 3 dernières années (3,4%) ainsi que la Masse salariale, le glissement vieillesse technicité (GVT) et l'anticipation de la revalorisation du point. Nécessité du projet immobilier et de son financement, un établissement en gestion direct (EGD) n'a pas la possibilité d'emprunter, il faut de la trésorerie et prévoir un remboursement d'une avance « France Trésor » sur 5 ans. En 2023 : 280 000 euros d'excédent. Il faut tendre vers les 400 000€ par an pour assurer le projet d'agrandissement et la rénovation du gymnase. Le contexte budgétaire de la France est compliqué, le SPSI de l'AEFE est toujours en attente de validation du ministère des finances à Bercy, et la baisse probable de la subvention du Sénat berlinois est à prendre en compte dans nos prévisions. À la suite des échanges avec les représentants des parents : présentation du tableau de dégressivité avec des hausses différentes selon les échelons.

7. Modification du « Règlement Intérieur du travail » (RIT) des personnels de l'école Voltaire :

7a. Durée des congés des agents techniques et services, ASEM. Elle est actuellement de 40 jours. Pour donner suite à la demande des agents en réunion de dialogue social, la direction propose de passer à 45 jours de congés à compter du 1er juillet 2024.

7b. Indemnités de classe de découverte : tous niveaux concernés. Les personnels détachés en école élémentaire perçoivent une indemnité par nuitée de 26,37€. Pour les personnels en contrat local rien n'était pas prévu. Ce point a été soulevé en dialogue social avec une demande que la même indemnité soit versée aux enseignants et non enseignants du 1^{er} degré en contrat local. La direction valide cette demande et propose de l'appliquer rétroactivement à partir de janvier 2024. Impact financier sera à prévoir dans le BR2.

8. Travaux maternelle et élémentaire cet été :

Maternelle : installation d'un Carport pour vélos et poussettes, installation du visiophone au niveau de la grille, travaux d'étanchéité et rehaussement des éviers pour les agents ASEM.

Question sur les températures dans les classes de la maternelle en été : Achat de ventilateurs mais la direction de l'école aimerait une solution plus développement durable que l'installation d'une climatisation : En attente d'un constat énergétique par un professionnel pour une action plus globale.

Elémentaire : travaux de modernisation de la centrale intrusion et travaux d'étanchéité de la cantine.

Questions diverses : Mme Degasne demande comment organiser les travaux du gymnase en même temps que l'installation des bâtiments modulaires pour permettre aux enfants de pouvoir continuer à jouer dans les cours pendant les travaux ?

M. Cornu : On doit travailler sur différentes options.

Nous pourrions demander à la ville de pouvoir utiliser le « Spielplatz » à côté pendant le temps des travaux.

A l'occasion du dernier CE de M. Durrenberger tous lui expriment leurs remerciements pour ces 7 belles et riches années de collaboration.

Fin de la réunion à 19h30